# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2024 À 19 H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

Sont présents : Monsieur Jacques Poulin, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Roxane Boutet, conseillère, district nº 1 Manon Huard, conseillère, district nº 2 Michael Tuppert, conseiller, district nº 3 Myriam Deroy, conseillère, district nº 4 Emmanuelle Roy, conseillère, district nº 5 Marcel Gaumond, conseiller, district nº 6

Sont également présents : Monsieur Jacques Arsenault, directeur général et greffier

Madame Linda Déchène, secrétaire de direction et greffière adjointe

Les membres du conseil présents forment le guorum.

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

### 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

- 2. ORDRE DU JOUR
- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 3. AFFAIRES COURANTES
- 3.1 Budget 2025
  - 3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025
  - 3.1.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2025 2026 2027
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

# 1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le directeur général et greffier fait un rapport verbal à l'effet que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est tenue selon la loi.

# 2. ORDRE DU JOUR

# 217-12-2024 2.1 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy APPUYÉ par le conseiller Marcel Gaumond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

### 3. AFFAIRES COURANTES

### 3.1 BUDGET 2025

# 218-12-2024 3.1.1 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2025

Monsieur le maire procède à une présentation synthèse des prévisions budgétaires pour l'année 2025;

Les documents seront disponibles sur le site Internet de la Ville à compter du 19 décembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter les prévisions budgétaires 2025 totalisant une somme de 9 110 309 \$, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

### 219-12-2024 3.1.2 Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027

Monsieur le maire fait une présentation synthèse du plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027;

Les documents seront disponibles sur le site Internet de la Ville à compter du 19 décembre 2024;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'adopter le plan triennal d'immobilisations 2025 – 2026 – 2027 au montant total de 24 628 882 \$ représentant un montant de 6 728 017 \$ pour l'année 2025. Le plan triennal est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

# 4. PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h 43, les membres du conseil répondent aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1. La Marina-à-Tangons.
- 2. La réfection de la rue du Quai.
- 3. La réfection de la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac, phase 4.
- 4. Le développement immobilier.
- 5. La collecte des déchets.

Fin de la période de questions à 19 h 58.

# 220-12-2024 5. LEVÉE DE LA SÉANCE L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Emmanuelle Roy ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de fermer cette session. Le président lève l'assemblée à 19 h 58. Jacques Poulin, maire Jacques Arsenault, greffier CRHA